Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°54 Juillet 2016

Le Billet du Maire

Le vide-grenier a sonné le début de l'été en remportant un franc-succès.

Mi-juin, c'est l'inauguration du Musée des nourrices et des enfants assistés qui a attiré près de mille personnes dans le bourg.

Depuis, le nombre de visiteurs confirme ce succès. Nous souhaitons la bienvenue à Marion et François en charge de l'animation et du fonctionnement du lieu.

Puisqu'on en est aux souhaits, nous formulons donc les nôtres pour une longue et heureuse retraite à Denise CARRÉ et Christian BEAUJEAN qui nous quittent après 13 ans pour Denise et 8 ans pour Christian, de bons et loyaux services. Nous les remercions pour leur investissement, la qualité de leur travail et le plaisir que nous avions à travailler avec eux. Nous espérons néanmoins pouvoir toujours compter sur les magnifiques bouquets que Denise nous confectionne à l'occasion des fêtes, des mariages ou des changements de saisons.

Pendant l'été les travaux de fusion des Communautés de Communes continuent. Nous devons faire, comme on dit, « contre mauvaise fortune, bon cœur » et bien que regrettant cette obligation qui nous a été faite de nous regrouper, travailler maintenant à en tirer le meilleur possible. Cela devrait être possible concernant le ramassage des ordures ménagères qui sera effectué par les équipes de la nouvelle Communauté de Communes alors que jusqu'à maintenant il nous fallait passer par une entreprise qui nous donnait plus ou moins satisfaction. Dans le domaine du tourisme également, le regroupement de nos forces, tout en maintenant les points d'accueil principaux, devrait être porteur d'une nouvelle dynamique et d'une plus grande efficacité.

Pour le reste…

Courant juin a eu lieu une soirée d'observation des hirondelles d'Alligny. Vous trouverez dans ce bulletin un article qui leur est consacré. J'en profite pour remercier Céline HOUDE de son investissement pour la sauvegarde de ces grandes voyageuses qui élisent, le temps d'un été, domicile chez nous.

Cette année les promenades-théâtres « Voies Antiques » auront lieu à Gien-sur-Cure le 17 juillet et sur les quatre communes participantes on travaille d'arrache-pied pour vous offrir un spectacle de qualité.

Au programme également un concert gratuit de musique baroque à l'église le 30 juillet à 20h30, le traditionnel feu d'artifice suivi d'un bal gratuit le 14 juillet et le comice agricole du canton de Montsauche, les 21 et 22 août. Pensez également au camion d'alimentation culturelle qui fera halte à Alligny les jeudis 21 juillet, 04 et 18 août et qui propose à chaque fois un petit spectacle surprise (théâtre, musique…)

Je vous souhaite à tous un très bel été en Morvan.

Marie-Christine GROSCHE

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
Etat-Civil	6
CCAS	6
Alligny Pratique	7
Infos diverses	8
Le Coin des écoliers	9
Les Associations communales	14
Gestion des déchets	22
Divers	23

Imprimé par nos soins

Les Décisions du Conseil Municipal

RECRUTEMENTS – PERSONNEL

- recrutement de Damien RIGNAULT à partir du 1er mars 2016 en tant qu'adjoint technique 2ème classe en CDD de 1 an, en prévision du départ en retraite de Christian BEAUJEAN.
- renouvellement pour 1 an du contrat de Séverine FERRON à compter du 1er juillet 2016.

DÉPARTS EN RETRAITE

Denise CARRÉ a fait valoir son droit à la retraite à compter du 1er juillet 2016 et Christian BEAUJEAN à compter du 31 août 2016.

DISSOLUTION

Le Conseil Municipal a approuvé la dissolution :

- du SIVOS (Syndicat Intercommunal chargé de la gestion du gymnase de Montsauche et du transport scolaire du collège). Les compétences sont transférées à la communauté de communes.
- du SIEE (ancien Syndicat d'électrification du canton de Montsauche) dont les compétences sont exercées par le SIEEEN (Syndicat de la Nièvre) depuis longtemps.

CHANGEMENT CHAUDIERE DE L'ÉCOLE

Après avoir examiné différents devis, le choix s'est porté sur la proposition de l'entreprise BERTHIOT pour un montant de 2 800€ HT.

Le devis de l'entreprise EVRARD s'élevait à 3 300€ HT et celui de l'entreprise JACQUES à 3 835€ HT.

Suivant le conseil de Monsieur BERTHIOT, le contrat d'entretien de cette chaudière a été confié à l'entreprise Serv'élite pour un montant annuel de 222,37€ TTC.

REPLANTATION DES PARCELLES DE MONTPERROUX

Suite à la vente des bois des parcelles de Montperroux, le Conseil Municipal a décidé de replanter en Douglas.

L'entreprise GTPM a été choisie pour le dessouchage pour un montant de 3 822€ TTC (proposition Ent. ROCHE à 4 087,22€ TTC et Ent. DEBLANGEY à 4 244€ TTC)

Les pépinières GARNIER ont été chargées de la fourniture et de la plantation pour un montant de 3 094€ TTC. (Propositions Bourgogne Sylviculture 3 590,40 € TTC et Naudet 3 516,80€ TTC).

La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée à l'ONF pour un montant de 667,97€.

MODIFICATION TARIF GITE D'ÉTAPE

Le gîte d'étape ayant été équipé d'un téléviseur et d'un accès Wi-Fi gratuit, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1€ le tarif de la nuitée qui passe donc à 15€. A noter que le tarif de 14€ était inchangé depuis l'ouverture du gîte en 2007.

REFECTION DU MUR DU CIMETIERE – 3ème TRANCHE

Après examen de 3 devis, l'entreprise COMMUNEAU pour 19 649 € TTC, entreprise DEBLANGEY pour 23 463,36€ TTC et entreprise MÔME pour 19 161,60€ TTC, le Conseil Municipal a décidé de confier les travaux à l'entreprise MÔME, la moins disante.

Les Décisions du Conseil Municipal

LOGEMENT COMMUNAL

Le logement communal n°2, situé au-dessus de la Mairie a été attribué à Melle Kimberly CLERGEAUD en remplacement de Mr LEROY pour un montant mensuel de 290€ à compter du1er mai 2016.

MODIFICATION TARIF CANTINE

Suite à l'augmentation du coût des repas, le Conseil Municipal a fixé le nouveau tarif comme suit : pour les primaires, le prix du repas passe de 3,55€ à 3,60€ et pour les maternelles de 3,25€ à 3,30€.

LOYER ÉPICERIE

Suite à un examen du bilan de ce commerce effectué par Myriam BÉTEMPS de la Communauté de Communes et suivant son conseil, le Conseil Municipal a décidé de prolonger la gratuité du loyer pendant 1 an jusqu'en mai 2017.

RÉFECTION DU MUR D'ENCEINTE DE LA MAIRIE

L'entreprise MÔME, moins disante de 2 260€ par rapport à l'entreprise DEBLANGEY, a été désignée pour remettre en état le mur d'enceinte de la Mairie pour un montant de 15 820,22€ TTC. Deux autres entreprises consultées n'ont pas voulu nous transmettre de devis.

DESSERTE FORESTIERE DE BEAUMONT

Afin de constituer rapidement le dossier, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement suivant :

Coût des travaux estimés : 114 230 € HT

Subvention FEDER et État 80%

Autofinancement 22 486 € dont 8 543,76€ pour la commune, le reste étant assumé par les plus gros propriétaires concernés.

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'ONF.

Ce projet est conditionné à l'obtention des 80% de subvention.

Compte Administratif du Budget Principal

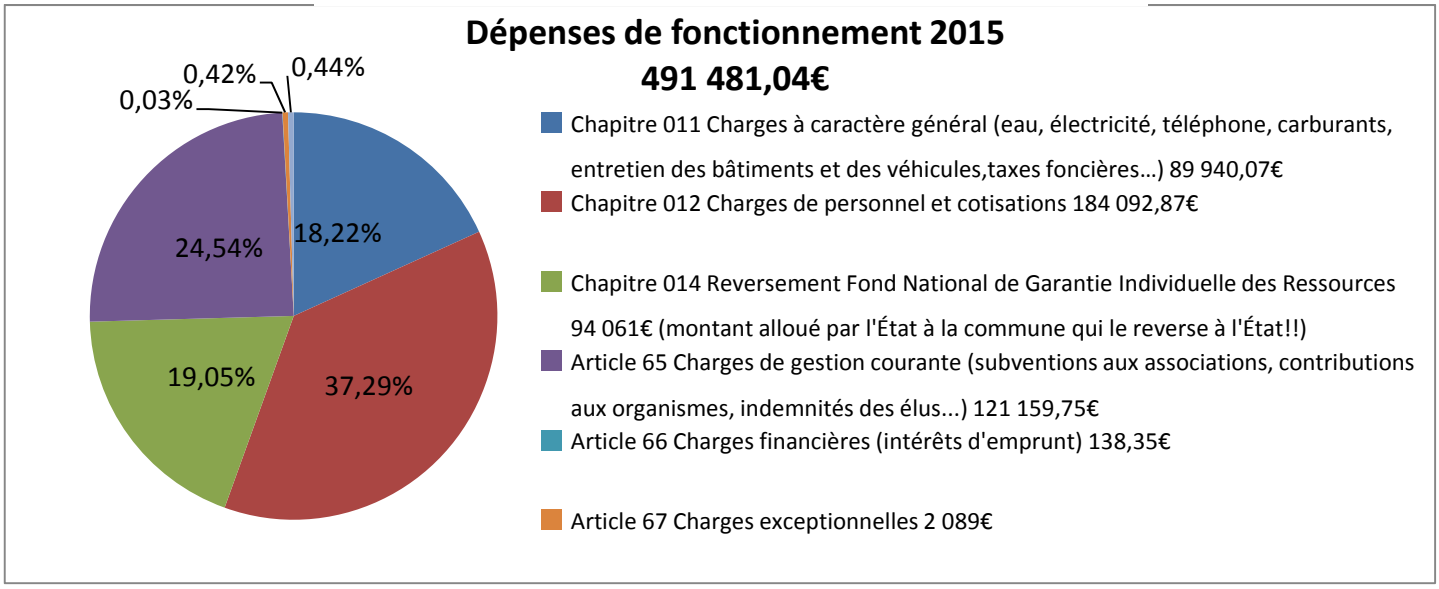

Les Décisions du Conseil Municipal

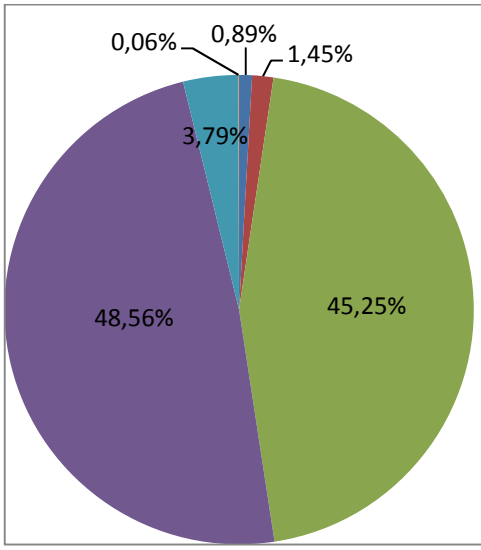

Recettes de fonctionnement 2015
666 552,04€

- Chapitre 70 Vente concessions cimetière, redevance occupation domaine public EDF et Orange et remboursement divers 5 945,70€
- Chapitre 13 Atténuation de charges (remboursement supplément familial et arrêt de travail) 9 675,18€
- Chapitre 73 Impôts et Taxes 301 598€
- Chapitre 74 Dotations diverses 323 687,86€
- Chapitre 75 Revenus des immeubles et locations salle des fêtes 25 250,99€
- Chapitre 77 Produits exceptionnels (Dons, vente…) 394,31€

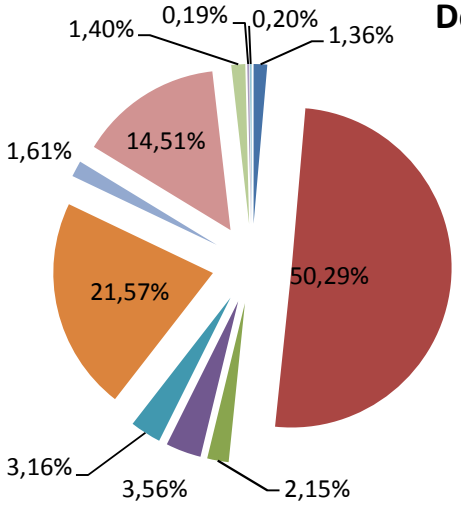

Dépenses investissement 2015
501 321,75€

- Chapitre 16 Remboursement emprunts 6 830,71€
- Travaux Salle des fêtes 252 127,77€
- Vaisselle et mobilier salle des fêtes 10 753,73€
- Matériel espace traiteur salle des fêtes 17 852,76€
- Voirie 2014 15 833,66€
- Travaux du Bourg 108 130,10€
- Travaux Epicerie 8 079,92€
- Achat lame et tracteur 72 720€
- Etude Maison pour personnes âgées 7 020€
- Achat ordinateur portable 973,20€
- Achat frigo congélateur 999,90€

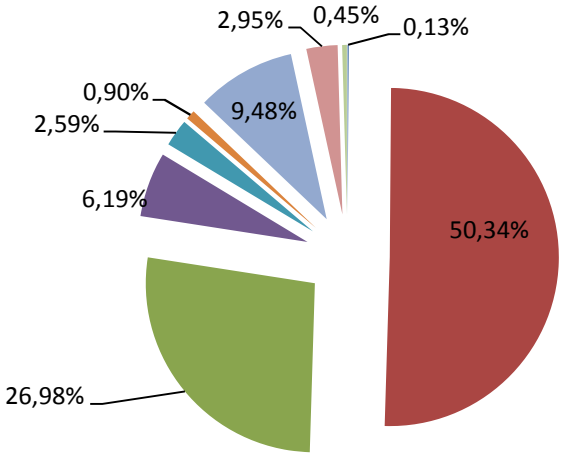

Recettes investissement 2015
445 479,27€

- Chapitre 16 Cautions logements 590€
- Article 1068 Résultat antérieur reporté 224 238,54€
- Subventions Travaux salle des fêtes 120 177,47€
- Subventions Travaux du Bourg 27 564,29€
- Subvention travaux Epicerie 11 526,70€
- Subvention pour Etude Maison pour personnes âgées 4 000€
- Chapitre 10 Remboursement FCTVA 42 215€
- Subvention Conseil Départemental 58 pour travaux Voirie 2014 13 162€
- Participation riverains desserte de Marnay 2 005,27€

Certaines subventions perçues dans le cadre de travaux ont été versées l'année suivant la réalisation de ceux-ci d'où un décalage des montants.

Les Budgets Annexes

Vote des Comptes Administratifs 2015 (effectivement réalisés en 2015)			
	Dépenses	Recettes	Résultats
CA Assainissement			
Fonctionnement	16 746,75 €	18 702,78 €	Excédent 1 956,03 €
Investissement	24 965,98 €	13 936,07 €	Déficit 11 029,91 €
CA Gîte			
Fonctionnement	25 214,12 €	50 185,49 €*	Excédent 24 971,37 €
Investissement	11 670,38 €	24 081,38 €	Excédent 12 411,00 €
**Ce montant comprend 12 781€ de recettes 2014 qui ont été enregistrées sur 2015 car ventilées en comptabilité trop tard par la Trésorerie.*			
CA CCAS			
Fonctionnement	2 465,13 €	3 703,62 €	Excédent 1 238,49 €

Les Prévisions 2016

Vote des Budgets Primitifs 2016 (prévisions pour 2016) (comprenant les écritures comptables spécifiques)		
	Dépenses	Recettes
BP Commune		
Fonctionnement	891 901,42 €	921 690,89 €
Investissement	536 503,86 €	536 503,86 €
BP Assainissement		
Fonctionnement	20 674,04 €	20 674,04 €
Investissement	27 512,07 €	27 597,41 €
BP Gîte		
Fonctionnement	48 657,00 €	48 657,00 €
Investissement	39 053,28 €	39 053,28€
CA CCAS		
Fonctionnement	3 500,00 €	3 500,00 €

Joies et Peines

1er semestre 2016

Ils nous ont quittés

Laurent Emmanuel NAZARET, le 14 janvier 2016
André Paul GÉRARD, le 1er juin 2016

Décès hors commune :

Claude François Gabriel GEOFFROY, le 26 janvier 2016
Marie Claire Julia BOUSSEREAU, le 03 février 2016
Yvan Bernard BON, le 09 février 2016
Simonne Odette MESSAGE veuve MAIRE, le 02 mars 2016
Pierre Marcel CLAUDIN, le 03 mars 2016
Lucienne PANTAR épouse BAILLY, le 28 avril 2016
Geoffrey Bruce HORNER, le 23 juin 2016

Bonjour Bébés

Esmé GROSCHE MCKEAN, le 18 janvier 2016
Clément BILLAUD, le 31 janvier 2016
Julie LAMBERT TABOUREAU, le 18 février 2016
Énaël MARCHAND, le 29 mai 2016

Centre Communal d'Action Sociale

C'est toujours un grand plaisir de nous retrouver dans le journal du Maire.

Comme nous sommes bien dans notre Morvan !! À l'abri des inondations, nous devons avoir une pensée pour ces gens qui ont tout perdu. Notre terre est perturbée et les hommes aussi !

Nous devons rester positifs car malgré cela il y a des évènements qui jalonnent la vie de notre village : l'ouverture du Musée et la fête qui a suivi, la fête de la musique, la brocante et bientôt le 14 juillet qui se déroulera, bien entendu, sous un soleil de plomb.

Plus sérieusement nous continuons notre projet de maisons de vie pour personnes âgées.

Nous avons visité une structure de ce type à Dijon et j'avoue que nous en sommes revenus complètement séduits. Surface des logements (environ 50m²), loyers à des prix très attractifs, entourage et fonctionnement sont vraiment au point.

Nous devons maintenant sortir notre projet bien ficelé avant la fin de cette année pour continuer à avancer (trouver les financements, l'endroit pour poser les fondations etc…) encore beaucoup de travail, de réflexions mais nous sommes bien décidés à mener à bien ce chantier. Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce dossier au fur et à mesure par l'intermédiaire de notre journal.

Je vous signale également que « *Prévention Santé Senior* » propose des ateliers qui sont articulés autour de 7 thématiques : mémoires, équilibre, alimentation, bien vieillir, bonus tonus, sommeil et forme au quotidien.

Il faudrait entre 12 ou 15 personnes pour mettre ce programme en route. Si vous êtes intéressés, téléphonez à la Mairie en indiquant le thème qui vous convient et nous organiserons alors un atelier. Nous vous appellerons pour donner suite.

Je n'ose pas dire que l'été est là mais je souhaite, pour ceux qui partent de bonnes vacances et pour les autres de profiter sereinement de la vie dans notre village.

Nicole DUCREUX

La Mairie est ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :
Du mardi au vendredi
de 8H30 à 11H30

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.

Les horaires :
Matin : 7h30 à 8h50
Soir : 16h20 à 18h30
Mercredi midi : 11h40 à 12h30
Le tarif est de 1€ le matin et le mercredi et de 2€ le soir (goûter compris)

Point Internet

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit : -lundi de 16h à 18h
-mercredi de 14h à 16h
-samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Nous vous rappelons qu'il existe le service de portage de repas à domicile proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.
Tarifs : 8,80€ par repas.

Recensement militaire

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :

Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :	Horaires d'été :
(1er octobre au 31 mars)	(1er avril au 30 septembre)
Lundi et samedi :	Lundi et samedi :
10h00 à 13h00	10h00 à 13h00
et 14h00 à 17h00	et 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 17h00	Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 17h00	Vendredi : 14h00 à 18h00

Ramassage des encombrants

Pour le ramassage de vos encombrants, vous devez vous inscrire auprès de la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan qui vous fixera ensuite un rendez-vous.

Contact CCGLM : 03.45.23.00.10

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. ***Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.***

Les inscriptions sur les listes électorales se font du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours pour voter à partir de l'année suivante.

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures. *Des poursuites pourront être engagées.*

Infos Diverses

En raison des congés d'été, la Mairie sera exceptionnellement fermée les mardis 19 juillet et 02 août 2016.
Une permanence minimum sera assurée par des élus les samedis 16 juillet, 13 et 20 août et 03 septembre 2016.
Merci de votre compréhension

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (avis de coupure d'électricité, modification du ramassage des ordures ménagères, alerte météo, avertissements de la gendarmerie, manifestations…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.

Dispositif Canicule 2016

Malgré le mauvais temps nous vous informons que, comme chaque année, un registre spécifique est ouvert en Mairie dans le cadre du plan canicule.
Il serait souhaitable que les personnes fragiles, vulnérables pendant les périodes de fortes chaleurs s'inscrivent sur celui-ci.

Logement à louer

Situé au-dessus de la Mairie comprenant 2 chambres et chauffage central au gaz.
Loyer de 380€. Disponible à partir d'octobre 2016.
Contactez la Mairie au 03.86.76.13.50.

COMICE AGRICOLE

Le comice agricole aura lieu le samedi 20 et le dimanche 21 août 2016 à Montsauche-les-Settons.
Des bénévoles sont au travail pour confectionner le char qui représentera Alligny. Venez les rejoindre !
Notre prochaine rencontre a lieu vendredi 15 juillet à 19h00 sous le préau de l'école pour commencer l'accrochage des fleurs.

Le petit coin des rumeurs…

Il ne s'agit pas d'une rumeur cette fois-ci mais d'une mise au point ou plutôt d'un rappel.

Les chemins communaux doivent être laissés libres à la circulation. La tentation est sans doute forte, lorsqu'on en est riverain, d'y garer par exemple sa voiture, mais ces chemins doivent pouvoir être empruntés à n'importe quel moment.

L'annexion de parties publiques, même discrètement, même petit à petit, reste un délit.

Ce qui est public appartient à tous et ne peut être confisqué pour un usage privé.

Marie-Christine GROSCHE

Association de la Cantine Scolaire d'Alligny en Morvan

Et oui encore une année scolaire finie !!!

C'est le moment de souhaiter à chacun de bonnes vacances d'été avec le soleil si possible et de revenir en pleine forme début septembre prochain, prêt à recommencer dans une nouvelle classe.

Pour notre association, c'est également l'heure d'un bilan de fin de premier semestre 2016. Lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons présenté un bilan positif et reconduit l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du Bureau. Nous remercions Mme Karine TOURNOIS pour son travail au sein de notre association au cours de ces dernières années et nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant Mr Lancelot FERRAND au poste de secrétaire-adjoint.

Nous avons également organisé, avec succès, notre loto le dimanche 7 Mars dernier. Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont apporté leur soutien par leurs dons et par leur présence ce jour-là.

Nous profitons de cette période estivale pour préparer doucement la nouvelle année 2016-2017. Nous aurons comme toujours la priorité de développer les papilles gustatives des enfants par la préparation de bons plats culinaires.

Nous demandons d'ores et déjà aux parents de bien vouloir préparer d'ici septembre **une serviette marquée au nom de leur enfant** mangeant régulièrement à notre cantine. Nous vous en remercions d'avance.

BONNES VACANCES à tous !!!

L'école d'Alligny

Lundi 4 avril : exposition sur les dinosaures organisée par la bibliothèque.
Pour l'occasion les GS-CP ont réalisé une fresque.

Mardi 17 mai : Spectacle du Cirque Zavatta à Auxerre puis visite de la ménagerie.

Le coin des écoliers

Vendredi 10 juin : Sortie dans une ferme pédagogique à Châtel-Moron

Au programme de la journée : nourrissage des animaux, tonte d'un mouton, petite promenade en forêt, observation du travail d'un chien de berger.

Suite à l'inauguration du musée des nourrices, les élèves ont pu le visiter et recevoir des cadeaux pour leur participation au concours « Dessine ta famille ». Marion et François leur avaient également préparé un petit goûter.

Le coin des écoliers

Vendredi 17 juin : Spectacle « Enfants qui chantent » sur le thème des animaux.

Mercredi 22 juin : Accueil des petits dans leur future classe.

Pendant les TAP, les petits et les moyens ont réalisé des décors avec Delphine et Régine pour égayer notre parterre de fleurs.

De mars à avril, les élèves ont pu réaliser des défis proposés à toutes les écoles de la circonscription de Château-Chinon.

Voici l'arbre imaginaire des PS, quelques spirales en Land-art des GS-CP et leur grille de mots mêlés.

A vous de jouer ...(retrouvez les prénoms des enfants dans la grille)

Défi n°2

Niveaux : CP

Enseignant : Stéphanie Grunau

Français

A l'aide la grille, construire un "mots mêlés" en utilisant <u>tous</u> les prénoms de la classe :

A	I	M	S	G	U	I	L	L	A	U	M	E	I	U	P	O	H	R	X
T	D	R	N	J	M	T	P	L	O	L	C	E	K	L	I	N	S	E	Y
W	L	L	C	M	A	T	H	I	E	U	L	O	P	I	K	H	S	G	N
Q	D	O	G	A	I	B	U	T	X	Z	G	T	K	L	M	G	P	I	O
C	B	J	H	R	A	D	E	Z	T	H	F	P	O	N	D	A	F	N	P
X	P	M	U	C	N	S	K	T	I	L	E	L	Y	N	A	N	M	E	G
P	X	B	N	M	A	Y	J	C	O	D	Z	Q	L	M	E	G	A	A	P
C	E	L	I	A	U	D	R	E	Y	O	N	A	M	Y	H	K	R	U	T
Y	E	S	N	H	G	H	A	T	P	Y	N	X	G	L	N	I	D	B	T
W	Q	T	O	K	Y	T	R	Q	E	R	A	U	I	O	P	L	H	F	H
Z	I	E	N	C	B	T	S	L	G	O	U	I	L	L	P	M	T	L	N
Z	X	P	M	N	Q	R	F	U	O	M	L	U	C	A	S	S	T	U	P
X	Z	H	D	F	B	R	G	L	I	A	D	E	V	H	A	R	Z	N	J
Q	L	A	R	R	Z	N	W	B	C	T	E	O	V	N	L	W	F	D	I
S	I	N	F	L	O	U	N	K	T	T	L	V	T	N	O	Q	O	I	M
A	Z	I	D	G	F	L	T	A	U	H	O	M	L	D	M	E	A	N	A
I	O	E	R	H	M	T	S	V	U	I	V	D	S	T	E	M	O	P	I
Y	S	T	E	G	T	D	E	P	U	A	N	N	A	A	E	M	M	A	J
Z	V	A	L	L	I	G	N	Y	P	S	N	E	R	W	N	K	T	S	A
E	V	B	U	V	R	R	R	Z	N	A	M	A	S	C	B	J	O	M	T

NINON
EMMA
LINSEY
STEPHANIE

ELYNA
NOE
ANNA

MATTHIAS
CELIA
MATHIEU
ALLIGNY

GUILLAUME
MARC
AUDREY

SALOMEE
LOLA
LUCAS

MAIANA
LOU
REGINE

Défis Château 2015/2016– Circonscription Château-Chinon Nivernais Morvan 58

COMITÉ DES FÊTES D'ALLIGNY-EN-MORVAN

La nouvelle équipe du comité des fêtes s'est investie dans la continuité des rendez-vous incontournables de notre commune :
La Saint-Hilaire le 17 janvier dernier, le loto du 3 avril et la 26ème foire à la brocante du 3 juillet.
La Saint-Hilaire a dansé sous les notes de ***Didier Guyot et son orchestre*** et l'on a dégusté l'excellent repas de l'Auberge du Morvan.
Le loto a affiché complet avec cette année des

lots particulièrement attractifs.
Enfin, nous croisons les doigts à l'heure où j'écris ces lignes, pour un soleil radieux pour notre vide-greniers.
N'oublions pas aussi notre bal du 14 juillet avec le ***DJ Fabrice Animation*** et notre retraite aux flambeaux.
En parallèle, nous avons proposé de nouveaux événements, en organisant la Fête de la musique avec le 18 juin un concert gratuit de Jazz par le quartet « ***Jazz Four Feat*** » & le 19 juin, une scène musicale ouverte à toutes et tous autour d'un pique-nique.
Dans une ambiance cabaret, le concert de Jazz a affiché complet, le public a particulièrement apprécié le talent et l'enjouement des musiciens.

Le 26 mars dernier, nous organisions une présentation du Pump Track d'Ouroux-en-Morvan par Sébastien Oppin, moniteur cycliste professionnel, en vue d'organiser une après-midi d'initiation sur ce terrain cabossé spécial VTT ; la date reste à fixer pour la pratique.
Le 17 juillet, nous accompagnons aussi les festivités de Lai Vie Haute, qui présentera à Gien-sur-Cure, les balades théâtrales matinales et le spectacle de l'après-midi « une journée pas ordinaire ».
Le 15 octobre prochain, nous recevrons le ***conservatoire du Grand Autunois Morvan*** pour un concert de musique traditionnelle du Morvan et du centre de la France (peut-être suivi d'un bal).
Je remercie chaleureusement Marie-France et « Dédé » Coudard pour le dévouement et le temps qu'ils ont consacrés, toutes ces dernières années au comité des fêtes. Ils ont apporté un soutien important aux rendez-vous festifs d'Alligny.
Toute l'équipe reste à votre écoute pour de nouvelles suggestions d'événements.
Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
https://www.facebook.com/comitedesfetesalligny
Notre mail de contact :
cdfallignyenmorvan@gmail.com
En vous souhaitant un excellent été,
Laurent Le Bras, président et toute l'équipe du comité des fêtes.

Rencontre et loisirs

Zut. Marco est transformé en Robocop avec sa hanche. Il nous faut donc faire le café nous même ! Dépêche-toi de revenir ! sur tes deux pieds.
Nous sommes toujours ravis de nous rencontrer les mardis de 14h30 à 17h30 dans la salle de la Mairie.
Venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec plaisir. Plus on est de fous, plus on rit.
Quelques semaines de vacances du19 juillet au 29 août inclus (reprise le 30 août) et à bientôt pour la rentrée.

Nicole Ducreux

DE TOUT UN PEU

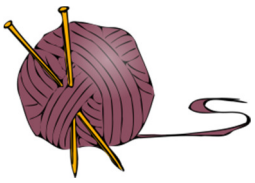

Nous étions là, le 4 juillet pour la Brocante, nous avons réalisé la vente de nos articles. Le résultat de cette journée servira pour donner un petit plus à la Cantine. Venez nous voir, un petit bonjour nous fera plaisir.
A bientôt

Les Bénévoles

GENERATIONS MOUVEMENT - CLUB des GENETS D'OR

Le club est toujours affilié à la Fédération de la Nièvre pour être assuré, aidé, recevoir un bulletin trimestriel, participer à des jeux variés, etc.

Au deuxième semestre 2016, Les adhérents se retrouvent aux manifestations suivant le programme ci-joint :

Dimanche 11 septembre : repas à l'Auberge

Mercredi 12 octobre: à la Salle des Fêtes, journée gourmande offerte par Pro'Confort de 9h30 à 12h, repas complet et après-midi ludique, avec réservations.

Vendredi 11 novembre: Banquet annuel, à la Salle des Fêtes

Mercredi 7 décembre: Colis de Noël, à la Salle des Bruyères

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des Salles ou autres motifs.

Pour la survie du Club, venez nous rejoindre.

Le Président
Jean DUBOUX

« Alligny en Morvan Patrimoine »

Tour d'ocle, la Commune accepte de passer un coup de giro-broyeur cet été afin que les broussailles ne repoussent pas et que l'accès soit propre pour les visiteurs.

Les croix : refaites ces dernières années ont été bénies le dimanche de Pentecôte : haut de Marnay, La Ferrière, Pensières, Jarnoy, La Crémaine puis La Place où un apéritif a été offert par les habitants de La Place venus nombreux.

Les cours de Patois se sont arrêtés fin Juin….les cours reprendront le 1er Octobre, sauf imprévu, toujours le jeudi à 18 h dans la salle de la Mairie.

Exposition dimanche 19 juin dans la salle des bruyères

« Métiers et savoirs faire » avec cette année, démonstrations de peinture sur porcelaine Joselyne Martin, peinture sur toile Jean-Louis Faivre, vannerie René Lemellot, ***démonstration et initiation au tricot aiguilles et crochet avec les tricoteuses « de tout un peu » patchwork.***les nouveautés :

dentelles de bois Jacky Delaruelle** Janick Sanson (Champcreux) tissage**

Pascale Voillot fabrication de personnages avec des objets de récupération **

Catherine Cresswell poterie.

Exposition de minéraux du Morvan avec la société naturelle d'Autun (groupe Gerdam)

Toujours en binôme avec les accros de la lecture :

Exposition de la bibliothèque municipale de Nevers « jardiner au naturel »

Portes ouvertes à l'atelier de Pierre Mathé à La Place.

nous ne pouvons donner le résultat des visites, le Bulletin étant en cours de rédaction.

Le camion d'alimentation culturelle dans la cour du gîte

à 16h45 les jeudis 23 Juin, 07 et 21 Juillet, 04 et 18 Août.

Spectacles gratuits de 25 minutes : surprise !!!!

A chaque passage une nouvelle surprise de qualité mais laquelle ??? Danse ? clowns ? acrobates ? Chanteurs : d'opéra ou folklore ? musiciens ?

Financé par le Conseil Général de la Nièvre.

Restauration du lavoir du Grand Bazolles :

Samedi 20 Août, normalement période de basses eaux, journée travaux à partir de 9h,
Consolidation des fondations rongées par le ruisseau, par piquetage des bas de murs et ragréage à la chaux. Comme d'habitude, pique-nique en partage à midi, chacun apportant un plat ou boisson.
Les habitants du Grand Bazolles seront les bienvenus.

Veillée Morvandelle samedi 19 Novembre

Salle des fêtes à partir de **19 heures** en collaboration avec les accros de la lecture :
Comme d'habitude apportez votre casse-croûte, vente de boissons au profit des deux associations.
Entrée 3 euros, apéritif offert.
Lecture d'histoires en Patois et en Français,
« Racontons-nous » les veillées de notre enfance
Pensez à ressortir les vêtements de vos grands-mères et venez, comme nous, habillés suivant l'époque qui vous plaît…

Les Adhérents d'Alligny en Morvan Patrimoine vous souhaitent un bel été et à bientôt.

Lai Vie Haute (La Voie haute)

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

Comme chaque année un rendez-vous incontournable pour la 8ème édition des « Voies antiques en fête » :

17 Juillet 2016 à Gien sur cure

Bloquez cette date dans vos agendas

Matin : Balade théâtrale – Suivez le guide, randonnée d'environ 5 km, ponctuée de 5 scénettes qui vous surprendront ; une histoire de pêche étonnante, une rencontre avec une sorcière, le retour du loup, une harde de sangliers pas ordinaires et un conte.

Après-midi : Scènes d'un village morvandiau au début des années 1950
La piquerie – Mon père, je voudrais me marier – Conseil municipal - Un préfet pas ordinaire (l'arrivée, une manif et le départ).

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en morvan – Gien sur Cure – Moux en morvan et Ménessaire)

Gien sur Cure Juillet 2011

Contact : Michèle LIECHTI - 21430 MENESSAIRE
Tél. : 03 80 64 13 77 - Mail : michele.liechti@orange.fr

SECTION RANDONNEE PEDESTRE

La section est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et à son Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre. Elle est habilitée à fournir les licences fédérales comprenant une assurance appropriée à la pratique de la randonnée pédestre.

Quatre de ses membres sont baliseurs officiels et participent au balisage et à l'entretien des sentiers GR, GRP ou PR selon un programme établi par le Comité Départemental.

Une balade mensuelle est organisée le premier samedi du mois. Départ à 14h00 sur le parking de la salle des fêtes d'Alligny (sauf jours fériés et impossibilité).

Contact : Annie Machin (03 86 76 18 70) — Jean Duboux (03 86 76 16 01)

Les Accros de la Lecture

QUELQUES INFOS

- **Le saviez-vous** ? la bibliothèque a été créée en 1994 et inaugurée le 26 juin par le Président de la République, François Mitterrand. L'association de la bibliothèque d'Alligny a été enregistrée au « Journal Officiel » le 16 mai 1998. Bien que municipale, elle est gérée par une association « les accros de la lecture », dont les membres sont tous bénévoles. Son fonctionnement est rendu possible grâce à la subvention annuelle versée par la mairie et les cotisations des adhérents. Cet argent nous permet de régler les frais de fonctionnement (assurances, téléphone, internet, fournitures…) mais aussi d'acheter des livres et d'organiser des manifestations.
- Nous disposons d'un fond de près de 3000 livres dont une partie est renouvelée 2 fois par an par la bibliothèque de la Nièvre avec qui une convention a été signée et nous accueillons tout le monde, les adultes, les ados, les enfants, de langue française ou étrangère…. bref tout le monde ! et sommes prêts également à vous faire parvenir de la lecture si vous ne pouvez pas vous déplacer.
- De nombreuses nouveautés sont venues enrichir notre collection parmi lesquelles :

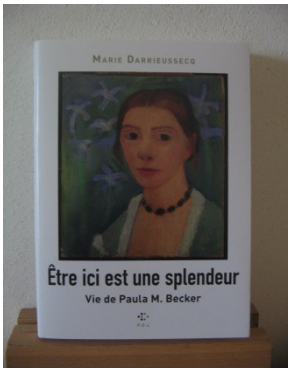

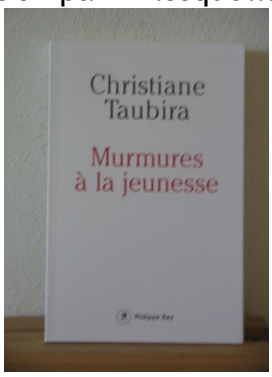

- Passage du bibliobus le 10 mai dernier pour le renouvellement partiel du stock de livres.
- Disparition dans le monde littéraire d'Umberto Eco le 20/02/2016 auteur du célèbre « Roman de la rose » immortalisé au cinéma et de Jim Harrison le 27/03/2016 grand poète et écrivain américain.

LES ANIMATIONS DU 1e SEMESTRE

Poursuite de nos rencontres mensuelles avec l'école.

- Exposition « les dinosaures » à la salle des Bruyères :
  présentée le 4 avril dernier aux enfants de l'école d'Alligny. Les enfants avec leurs maîtresses ont travaillé sur ce thème en réalisant une très jolie fresque qui a été affichée pendant toute la durée de l'expo…

qui a été ouverte au public le dimanche 24 avril. Des ateliers ont été proposés aux visiteurs : lecture, coloriage, quizz en fonction des âges… un beau succès puisque nous avons enregistré 63 entrées et rencontré…. un futur paléontologue.

- Expo « jardiner naturellement » prévu le dimanche 19/06/2016 de 10h à 18h salle des Bruyères dans le cadre des journées du patrimoine des villages et des moulins dont le thème cette année est « Métiers et savoir-faire ».
- Mise à disposition au Gite « des Bruyères » et au « Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique » de livres gratuits à emporter par les visiteurs, les randonneurs. Ces livres proviennent soit des retraits de notre fond, soit des dons qui n'ont pas pu être intégrés.

LES ANIMATIONS DU 2e SEMESTRE

- **VIDE GRENIER** le dimanche 3 juillet. Vente de livres au profit de la bibliothèque.
- **VEILLEE MORVANDELLE** le samedi 19 novembre à 19 h avec le groupe du patois : sketchs et histoires en patois et en français. Entrée 3 €, apéritif offert. Venez nombreux avec votre panier repas, cependant, pour conserver le caractère initial du vieux café « chez la Paulette » nous assurons la vente de boissons au profit des associations partenaires.

Nos permanences bibliothèque et internet

- lundi de 16h à 18 h
- mercredi de 14h à 16h
- samedi de 9h30 à 11h30.
- tel 03 86 76 00 00
- mail « allignyenmorvan.biblio@wanadoo.fr

La bibliothèque restera ouverte tout l'été !!!

« Lire ressemble à regarder l'horizon. D'abord on ne voit qu'une ligne noire puis on imagine des mondes » a écrit Eric Orsenna. Alors… bonne lecture et bonnes vacances !!!

----------à découper----------

BULLETIN D'ADHESION

NOM …….. Prénom……..

Demeurant à…….. tél ……

Adresse mail……

Souhaite adhérer à la bibliothèque d'Alligny pour un montant de 6 € (gratuit pour les enfants)
Association déclarée selon la loi du 1er juillet 1901

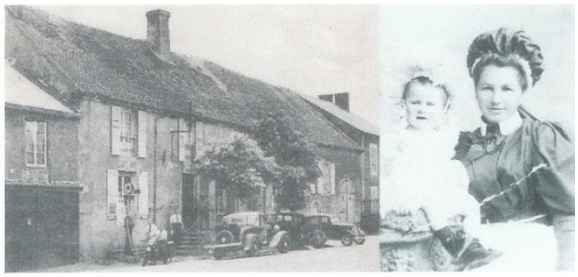

La septième Maison à thème de l'Ecomusée du Parc Naturel Régional du Morvan est ouverte depuis le 29 avril et a été officiellement inaugurée le 11 juin, en présence d'un millier de personnes.

Nous avons pris l'habitude de parler plutôt du Musée des nourrices et des enfants de l'assistance publique dont les silhouettes, avec leur capuchon si caractéristique, le long des routes, indiquent le chemin.
L'association, crée en 2007, y a son bureau et proposera plusieurs activités :

- aide aux recherches généalogiques
- groupes de paroles
- expositions temporaires en rapport avec les thèmes principaux du musée, permettant de valoriser les collections
- conférences ou interventions de personnes ayant travaillé sur ces sujets, réfléchi aux évolutions sociétales
- centre ressources pour les professionnels de l'enfance et de la parentalité

Des documents, des objets, des témoignages peuvent toujours être recueillis afin d'enrichir les collections, sans obligation d'adhésion.

Un bel été à tous, riche de découvertes sur ce territoire dont l'offre culturelle et mémorielle s'est considérablement diversifiée en quelques semaines, des Settons à Dun les Places, en passant, bien sûr, par Alligny.

Association des Amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices
Courriel : asso-map@museedesnourrices.fr
Mairie d'Alligny en Morvan- 58230 Alligny en Morvan Tél : 03 86 76 13 50
Courriel : alligny.morvan@wanadoo.fr
Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique Tél : 03 86 78 44 05
Courriel : accueil@museedesnourrices.fr

Tennis de Table

Bonjour à tous

Le tennis de table d'Alligny en Morvan vient vous rendre compte de sa deuxième partie de championnat. L'équipe évolue toujours en départementale 3. Cette phase nous voit finir notre poule à la troisième place avec 11 points, trois victoires et 2 défaites puis un classement final regroupant les trois poules avec matchs de classements nous positionne à la neuvième place sur dix-huit clubs. Ce classement est conforme à notre potentiel et à la vue de notre effectif. Il est toutefois à noter que notre jeune Flavien âgé de seize ans a fait une saison en tous points remarquable en réalisant des performances éblouissantes lui permettant de réaliser une progression de 200 points sur la saison, le hissant à un niveau lui permettant de devenir une pièce maîtresse de notre club.

C'est une satisfaction de voir un jeune formé au club réaliser de si bonnes performances et un encouragement surtout en ces moments délicats où les moyens humains sont difficiles à mobiliser et où les subventions ne cessent de diminuer et les charges d'augmenter (frais d'inscriptions ligues, engagements équipes etc...).

Malgré cela, pour information, nous continuons d'accueillir les jeunes les samedis matins.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter par téléphone au: 03 80 64 01 99 ou par mail: pierloi@orange.fr .Bien entendu l'appel n'est pas réservé qu'aux jeunes mais aussi aux adultes désirant pratiquer le tennis de table.

De la part du club je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Pierre LOISON

CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La CNGPPE – Prestataire de formation continue et professionnelle – enregistrée au Ministère du Travail à Dijon – a permis à de nombreux demandeurs d'emploi d'effectuer les formations (Police Judiciaire, Police de la Chasse, Police de la Pêche, Police Forestière et Police du Domaine Public Routier) pour devenir garde particulier (article 15 et 29 du Code de Procédure Pénale) qui de ce fait, leur a permis de trouver un emploi tant, dans des organismes d'Etat, Collectivités Territoriales, EPCI, tout propriétaire, syndicat de copropriétés, associations diverses etc.

Succès, en présence d'élus et personnalités de différents départements, par la projection d'un diaporama relatant les fonctions exactes d'un Garde Particulier qui peut relever tout délit et contravention sur la propriété dont il a la garde, concernant tout l'incivisme de plus en plus fréquent tant dans le monde rural qu'urbain.

Participation également dans les écoles des Classes de CP jusqu'aux classes de 5e pour initiation à la Protection de l'Environnement et le respect des biens d'autrui.

Pour toutes personnes et organismes divers intéressés par ces formations et la présentation de ce diaporama nous restons à votre disposition et vous pouvez nous contacter au **03.58.00.10.14 – email :** rogerossi@sfr.fr afin de vous fournir tous les renseignements nécessaires

La **CNGPPE** vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances

Le Président
Roger ROSSI

Evolution des tonnages

Depuis le 1er janvier 2016, les sacs roses translucides sont mis en place afin d'inciter les usagers à mieux trier leurs déchets pour un environnement préservé et des dépenses maîtrisées !

Après quelques refus, la mise en place s'est bien passée et les tonnages ont fortement baissé !

Les tonnages des déchets ultimes ont baissé de 34%, ce qui représente environ 98 tonnes sur la période de janvier à mai !
Le tonnage des biodéchets, lui, a augmenté de 42% soit 8 tonnes compostées depuis le mois de janvier!
Continuons !

Des bacs pour vos déchets à prix coûtant

De nombreux habitants mettent leurs déchets ménagers dans les bacs marron destinés aux bio-déchets. Ces bacs marron ne doivent pas contenir de sacs roses. C'est pourquoi la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan vous offre la possibilité d'acheter des bacs roulants pour vos déchets ménagers à prix coûtant. Cela permettra également de faciliter le travail des agents de collecte. Le prix d'un bac est fixé à 24 € (prix avantageux de la commande groupée). Ces bacs ne sont pas obligatoires.

Vous pouvez toujours venir acheter vos bacs à prix coûtant !

La communauté de communes des Grands Lacs du Morvan vous donne la possibilité d'acheter des bacs roulants qui faciliteront le travail des agents de collecte.

Prix : 24€ (prix avantageux de la commande groupée).

Le camion bi-compartimenté

Afin d'assurer la collecte des sacs roses et des biodéchets en même temps, le camion a une benne divisée en deux parties. Les deux flux peuvent ainsi rester séparés !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter François SARRIAS au 03.45.23.00.10.

Une hirondelle ne fait pas le printemps …

Voici un dicton tristement approprié cette année !
Mais on dit aussi que les hirondelles portent bonheur et Alligny-en-Morvan a beaucoup de chance puisqu'on y trouve non seulement l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre mais aussi le mystérieux Martinet noir, injustement surnommé hirondelle du diable !

Dès le mois de mars, les premiers à annoncer le retour du printemps sont les mâles d'Hirondelles rustiques qui, tels des éclaireurs, viennent en repérage des sites de nidification des années précédentes. En effet, les hirondelles reviennent chaque année sur leur lieu de naissance et espèrent retrouver les nids construits par elles-mêmes ou leurs congénères, surtout lorsque l'on sait qu'il faut un millier d'allers venues pour bâtir un seul nid ! Mais si celui-ci a été détruit ou est déjà squatté par des moineaux opportunistes, les deux parents se mettent rapidement au travail et reconstruisent un nouveau nid en une dizaine de jours à partir de boue glanée dans les flaques d'eau alentour et mélangée à leur salive.

En 2016, ça ne vous aura pas échappé, ce ne sont pas les flaques d'eau qui ont manqué … mais bel et bien les insectes pour nourrir les rejetons qui devront emmagasiner suffisamment de forces pour le grand retour vers l'Afrique à partir du mois d'août. Ces oiseaux, exclusivement insectivores sont de précieux alliés pour l'Homme dans la régulation des insectes : durant l'élevage des jeunes, ce sont des milliers d'insectes qui sont ainsi consommés quotidiennement comme en attestent les incessants voyages qu'effectuent les parents, le bec et le jabot remplis de proies prêtes à être régurgitées dans le bec de leurs oisillons (jusqu'à 20000 insectes par jour pour une famille de martinets !).

S'il n'est pas forcément aisé de distinguer ces trois espèces qui volent souvent ensemble, la forme et l'emplacement du nid suffit à déterminer l'identité de son occupant.

Celui de l'Hirondelle rustique construit dans un endroit abrité (étables, granges, ...) est en forme de coupe ouverte.
A Alligny, on la trouve dans tous les hameaux et notamment à la maison des nourrices où elle a élu domicile juste au-dessus de la porte d'entrée.

Non loin de cette construction insolite, habite l'Hirondelle de fenêtre, qui affectionne, vous l'aurez deviné … : l'angle des fenêtres ou toute avancée en extérieur (balcon, toit) sous laquelle elle façonne un nid fermé en forme de boule avec juste une petite ouverture circulaire. Cette espèce plus citadine que sa cousine rustique recherche les endroits lui permettant d'installer une colonie de plusieurs couples comme dans le bourg d'Alligny et plus rarement dans les hameaux.

Photo Ludovic Jouve

Enfin, il est un autre oiseau, souvent confondu avec les hirondelles dont il est certes un proche voisin mais en fait un lointain cousin : le Martinet noir. Particulièrement citadin et grégaire, son cri strident émis lors de véritables courses poursuites égaye joyeusement le ciel des villes de mai à août.

Il confectionne un nid sommaire avec tout ce qu'il trouve (foin, plumes, etc.), qu'il installe dans les cavités des édifices les plus hauts comme le clocher de l'église d'Alligny, seul site de reproduction de toute la commune. Capable de prouesses incroyables il peut entre autres dormir en vol, battre des records de vitesse à 200Km/h, faire des étapes de 750Km d'une traite pendant la migration et … dompter les orages !

Dommage que les désagréments causés par les déjections des jeunes fassent de l'ombre à tant de talents et rendent la cohabitation parfois difficile, voire même conduise à la destruction des nids et à la fermeture des bâtiments propices à leur installation. Ceci associé à la diminution des ressources alimentaires (utilisation d'insecticides et dégradation de milieux de chasse) sont des menaces qui pèsent lourd sur les effectifs de ces oiseaux qui se raréfient partout en France. Les hirondelles et leur nid sont pourtant protégés et quelques gestes simples favorisent leur maintien : laisser une petite lucarne (30 cm par 30 cm) pour permettre l'accès aux granges et étables fermées, laisser les nids en place d'une année sur l'autre, poser des nichoirs, installer des dispositifs anti-déjections, limiter les insecticides, etc.

Mais il reste tant de choses à dire, alors, voici **quelques rendez-vous pour en savoir d'avantage** :

- **vendredi 18 novembre 2016 à 18h30** à la maison des nourrices d'Alligny : soirée de présentation des 3 espèces,
- dans l'hiver, atelier construction de nichoirs pour hirondelles (précisions dans le prochain bulletin municipal).

Et en libre-service à la mairie : des brochures illustrées sur les hirondelles et martinets de Bourgogne.

Photo Loic Robert

Enfin si vous souhaitez participer au recensement des hirondelles et de la faune de votre commune, contactez la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) ou rendez-vous directement sur le site www.bourgogne-nature.fr dans la rubrique E-observations. Retrouvez également plus d'informations sur ces espèces notamment la construction de nichoirs et les questions les plus courantes en cas d'oiseaux blessés et de problèmes de cohabitation dans la rubrique SOS Nature. Contact : Cécile Détroit - Chargée d'étude Faune sauvage à la SHNA - 03 86 78 79 87 - shna.cecile@orange.fr

Céline Houde

La Renouée du Japon, une exotique très invasive

Les habitants sensibles à la nature qui les entoure ne manquent sans doute pas d'admirer les talus qui se parent au printemps de couleurs chatoyantes : Compagnon rouge, Stellaire holostée, Jacinthe des bois, Sceau de Salomon, Lamier jaune et bien d'autres, plus tard remplacés par le cortège estival tout aussi flamboyant avec ses Fougères aigle, Séneçons de fuchs, Epilobes à feuilles étroites, Doronics et Digitales pourpres.
Par endroits, cette diversité haute en couleurs est toutefois menacée par une autre plante, introduite chez nous pour son attrait ornemental : la Renouée du Japon, facilement reconnaissable à ses grandes feuilles vert clair, ses tiges creuses piquetées de rouge et les grands massifs qu'elle forme en bord de route et de rivière à la belle saison, et qui disparaissent en hiver.

Sans ses prédateurs naturels, elle se comporte en véritable Attila et écrase tout sur son passage portant atteinte à la qualité des rivières, puisqu'elle ne maintient pas les berges, et surtout aux plantes naturellement présentes. Une fois installée, elle prend toute la place et s'étend inlassablement grâce à son système racinaire très puissant qui peut prospecter jusqu'à 3m de profondeur et provoquer de gros dégâts sur les fondations et structure des murs. A tel point que dans certains pays, la valeur foncière et immobilière diminue en présence de cette plante !
A cela s'ajoute une vitesse de propagation fulgurante et une grande capacité à bouturer : 1 fragment de tige ou de racine peut devenir un gros massif à peine 2 à 3 ans après !!!

L'un des meilleurs moyens de lutte est la fauche ou l'arrachage répété plusieurs fois par an (7 à 8 fois !!) dès que les jeunes pousses sortent. Le broyage est à proscrire car il favorise la dissémination. La zone fauchée doit ensuite être largement couverte par une bâche pour limiter l'accès à la lumière (prévoir au moins un mètre de plus sur tout le pourtour de la zone « polluée »). Puis on replantera des ligneux d'essences locales qui concurrenceront les repousses (Saules en bordure de rivières, Noisetier, Charme, Cornouiller sanguin, Fusain, Prunellier, etc.). Des travaux de ce type ont été menés par le Parc Naturel Régional du Morvan le long du Ternin, d'Alligny à Tavernay.

Enfin, la gestion des déchets est délicate à mettre en œuvre mais essentielle pour garantir une destruction totale et éviter qu'ils ne se répandent. La première chose à faire est évidemment de ne pas les jeter n'importe où et surtout pas en bordure de cours d'eau qui, lors des crues, emporterait les fragments et les disséminerait sur son parcours.

Renouée située sur la route des Hâtes

Si on enlève les déchets, on les mettra dans un sac ou une bâche hermétique et on veillera à ce qu'aucune tige ne s'envole durant le transport et ne contamine un autre secteur. On les stockera dans un contenant sombre et hermétique en fonction du volume : sac, bâche, container, fosse bétonnée, etc., en attendant qu'ils pourrissent complètement. Seulement à ce moment-là, ils peuvent être intégrés aux déchets verts. En revanche, mis encore frais dans votre compost, ils pollueraient vos plates-bandes ! Sinon, une fois bien secs, ils sont neutralisés mais il faut alors compter plusieurs semaines à plusieurs mois pour les faire sécher et surtout s'assurer que durant cette période aucun fragment ne s'échappe !

L'éradication de cette plante paraît difficile mais ce que tout un chacun peut faire c'est de ne pas la propager et d'intervenir le plus tôt possible sur les nouvelles stations encore peu étendues.

Et pour les plus motivés et intéressés par la mise en pratique de ces recommandations, **rendez-vous au hameau des Hâtes, vers le panneau d'affichage le samedi 17 septembre 2016 à 9h** pour un chantier collectif avec vos gants, gilet jaune, sécateur, ébranchoir, pioche, bêche, croissant (qui coupe) et nous, nous apportons les croissants qui se mangent !!. Prévoyez le pique-nique et nous poursuivrons l'après-midi par une balade botanique !

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter Clémence Lefebvre, chargée de missions Natura 2000 au Parc Naturel Régional du Morvan, au 03.86.78.79.82 ou sur le site http://biodiversitedumorvan.n2000.fr

Céline Houde

MUSÉE DES NOURRICES & DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

MUSÉE
CAFÉ
BOUTIQUE
CHAMBRES D'HÔTES

ENFANTS ASSISTÉS ET NOURRICES DU MORVAN : UNE HISTOIRE PARTAGÉE

L'histoire des nourrices et des enfants de l'Assistance publique a façonné l'identité du Morvan. Depuis la fin du XVIIIe siècle, elle a concerné plusieurs dizaines de milliers d'enfants, de femmes, de familles. Évoquant ces destinées individuelles et collectives, le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique est un trait d'union entre l'histoire et les questions actuelles portant sur la famille, la parentalité, les enfants...

Vous cheminez dans l'espace d'exposition comme dans un village, de maison en maison, à travers une scénographie vivante où s'entremêlent données historiques et témoignages sensibles. Votre parcours suit celui des enfants recueillis par l'Assistance publique, des nourrices « sur place » restées dans le Morvan et de celles « sur lieu » parties en ville allaiter d'autres enfants que les leurs.

COORDONNÉES

Le Bourg
58230 Alligny-en-Morvan
03 86 78 44 05 (musée)
03 45 23 00 00 (OT grands lacs)
accueil@museedesnourrices.fr
facebook.com/museedesnourrices
www.museedesnourrices.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

À partir du 29 avril 2016,
tous les jours de 10h à 18h,
sauf le mardi
7j/7 en juillet et août
Groupes sur réservation

TARIFS

Plein tarif : 6€
Tarif réduit : 3,50€
Gratuit pour les - de 8 ans

CE MUSÉE FAIT PARTIE DU RÉSEAU ECOMUSÉE DU MORVAN.
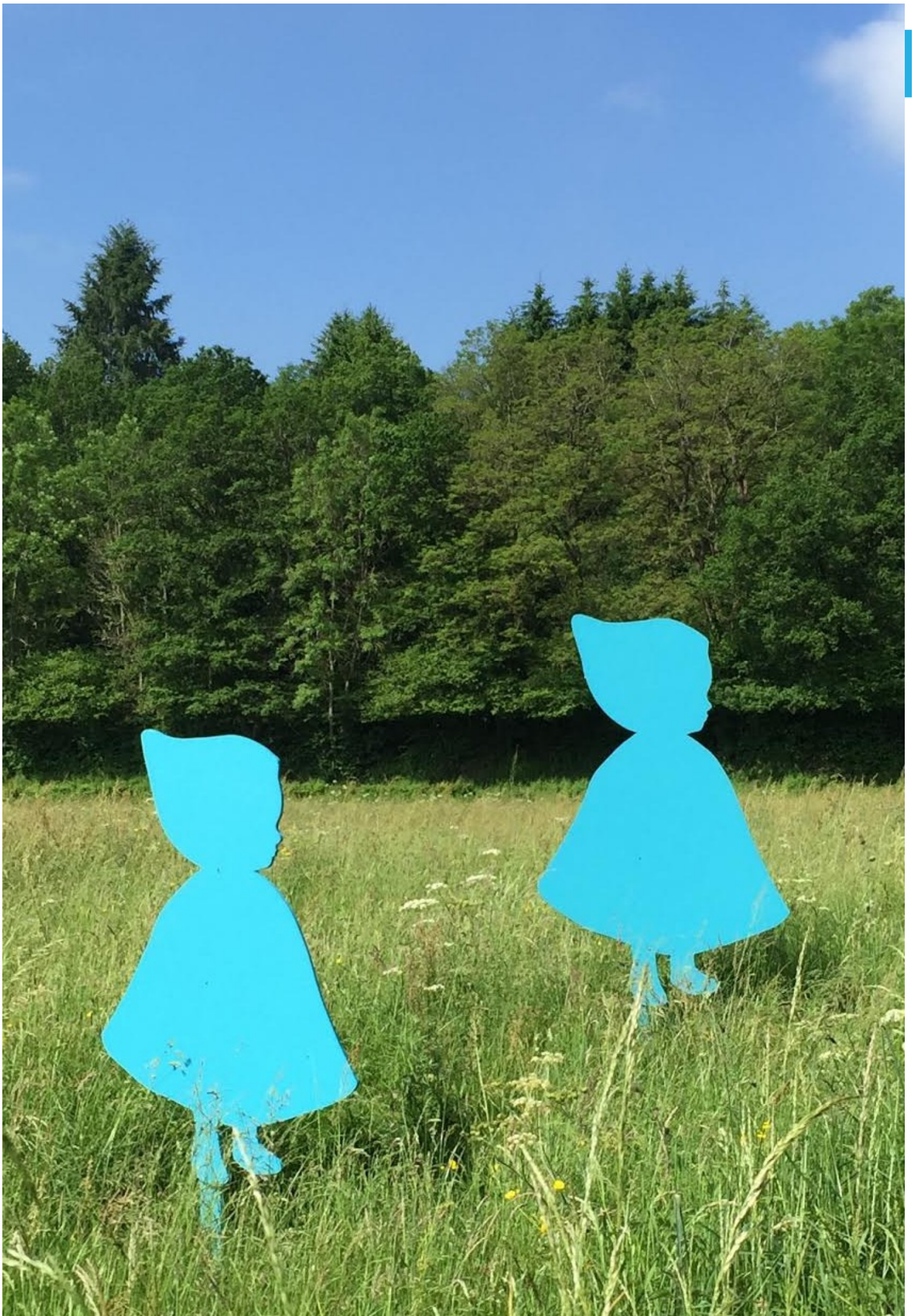
Graphisme : agence les Pistoleros